

CNP Assurances remporte l'appel d'offres pour la prévoyance des 62 000 agents de la Ville de Paris et de ses partenaires

À l'issue d'un appel d'offres, la Ville de Paris, 1^{er} employeur territorial de France, a choisi CNP Assurances pour assurer la couverture prévoyance obligatoire de ses agents. CNP Assurances offrira, en cohérence avec les dispositifs employeurs existants, des mesures d'accompagnement et de prévention au service du bien-être physique et psychologique des agents de la ville

Cet appel d'offre s'inscrit dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) des agents de la fonction publique. Membre du grand pôle financier public, au sein du Groupe La Poste, CNP Assurances se positionne comme un acteur majeur de la protection sociale qui protège déjà plus de 3 millions de fonctionnaires et couvre les risques statutaires de 18 000 collectivités.

La signature de ce contrat, qui prendra effet le **1^{er} janvier 2027**, concerne **62 000 agents employés** à la Ville de Paris, au Centre d'action sociale de la Ville de Paris, dans les Caisses des écoles, à Paris Musées (établissement public qui regroupe l'ensemble des musées de la ville de Paris), à l'Ecole du Breuil et à l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris...

Les assurés bénéficieront de garanties obligatoires couvrant les risques d'**incapacité** et d'**invalidité**, ainsi que d'un dispositif de prévention complet, articulé avec les actions mises en place par la Ville et les membres du groupement, autour de trois niveaux :

- Pour mieux **comprendre** les besoins des agents et adapter les actions mises en œuvre, CNP Assurances déploiera chaque année des outils de mesure, qui permettront d'identifier précisément les enjeux de santé et de qualité de vie au travail afin de coconstruire, avec la Ville de Paris, des plans d'actions ciblés et adaptés aux réalités du terrain.
- CNP Assurances proposera un ensemble de solutions de **prévention** répondant aux principaux enjeux de santé des agents. Les actions déployées concerneront notamment les **troubles musculo-squelettiques (TMS)**, et les **risques psychosociaux**, auxquels les agents peuvent être exposés. La prévention portera aussi sur les grands enjeux de santé publique, avec des campagnes dédiées au sommeil, au dépistage des cancers ou encore aux comportements addictifs, en lien avec les initiatives engagées par la Ville et les membres du groupement auprès de leurs agents.

Enfin, parce que certaines situations de vie nécessitent un soutien renforcé, CNP Assurances mettra à disposition des agents une offre de services visant à **les accompagner dans les périodes de fragilité personnelle ou professionnelle**. Les bénéficiaires pourront notamment être orientés vers les services experts et les dispositifs de soutien dédiés aux difficultés particulières qu'ils rencontrent. Un parcours spécifique sera également proposé pour faciliter le retour à l'emploi et favoriser une reprise d'activité dans les meilleures conditions.

Ce contrat s'inscrit pleinement dans la continuité du savoir-faire développé depuis plusieurs années auprès de grands employeurs publics et privés. CNP Assurances accompagne notamment des acteurs de référence tels que la Caisse des Dépôts, le Conseil régional de Bretagne ou encore plusieurs ministères, dont ceux de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des Sports, de la Jeunesse et de la Vie

associative et celui de la Transition écologique. Grâce à sa maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur, de la tarification à la gestion des assurés, en passant par la couverture des risques et le déploiement de services et programmes de prévention, le Groupe est en mesure de proposer des solutions complètes, appuyées sur les meilleurs outils digitaux afin de garantir une expérience performante et adaptée aux enjeux de ses clients.

Christophe Harrigan

Directeur Protection Sociale Europe et membre du Comex de CNP Assurances



« CNP Assurances confirme sa capacité à accompagner les grandes collectivités et les employeurs publics dans la mise en œuvre de leur stratégie de protection sociale. Déjà assureur en garantie statutaire prévoyance des agents de plus 18 000 collectivités locales, le Groupe s'engage auprès des employeurs publics en couvrant tout le spectre de la réforme de la protection sociale complémentaire et en mettant un accent particulier sur la prévention des risques. Avec la Ville de Paris, que nous remercions pour leur confiance, nous entendons mettre en œuvre cet engagement au service de ses 62 000 agents. »

A propos du groupe CNP Assurances

Assureur de biens et de personnes, le groupe CNP Assurances compte plus de 8 700 collaborateurs. Son résultat net s'élève à 1 492 M€ en 2025. Filiale de La Banque Postale, le Groupe est N° 2 de l'assurance emprunteur immobilier et de l'assurance-vie en France et le 3^e assureur au Brésil. Ses solutions sont distribuées dans 17 pays par différents partenaires et assurent plus de 33 millions de personnes en prévoyance et protection, et 10 millions en épargne-retraite. CNP Assurances est un assureur et investisseur responsable (422 Md€ investis dans tous les secteurs) qui agit pour une société inclusive et durable, protégeant et facilitant tous les parcours de vie.

Contacts

Florence de Montmarin 01 42 18 46 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous : [!\[\]\(c50c8b7b2cc2cf9ff925edec0ee94c0d_img.jpg\)](#) [!\[\]\(8bed43dc33ecdde61e2f76c8f5517125_img.jpg\)](#) [!\[\]\(047f882704cdc566325d0a83645d692e_img.jpg\)](#) [!\[\]\(4f39bb1f5d124de68e2d5e309adc07d7_img.jpg\)](#) [!\[\]\(9956dc689101f4d2cd02413c5e727ccb_img.jpg\)](#)

